des actes de ce genre, ce parti est d'avance condamné. Quand des orateurs quittent la tribune sans achever leurs discours, en présence d'une cinquantaines d'adversaires réclamant justice d'attaques dirigées contre leurs camarades, il faut qu'ils aient bien peu conscience de ce qu'ils débitent.

Car, quoi qu'en disent les journaux adversaires, la réunion des jaunes n'était pas terminée et en quittant la tribune, ils ont agi comme des fuyards.

En nous laissant la place, ils ont commis une grande faute à l'égard des leurs, car jamais les socialistes n'abandonneront une tribune conquise devant — non pas une minorité — mais en présence d'une majorité de « jaunes ». Que ces derniers se le tiennent pour dit.

Un vieux lutteur.

Mines d'Anzin

A LA FOSSE D'HAVELUY

Depuis un certain temps, à la fosse Haveluy, on n'entend parler que de renvois injustifiés, de mises à pied, amendes, etc., infligés à tort et à travers, et pour des motifs ignorés des ouvriers qui en sont les victimes, selon le bon plaisir d'un ingénieur, M. Derche, fraîchement arrivé à Haveluy et qui, paraît-il, serait chargé de dompter les ouvriers faisant partie du syndicat rouge. Et on le voit, ce fonctionnaire, plat valet du patronat, semble s'acquitter de sa charge à la satisfaction de ses chefs.

Quant aux « jaunes », ils sont, au contraire, sous sa protection. Pour eux, il y a toujours de la place à la mine. C'est ainsi que, dernièrement, nous avons vu le président et le secrétaire du syndicat jaune quitter leur emploi, pour entrer à la mine.

Pourquoi deux poids et deux mesures? Est-ce que les ouvriers appartenant au syndicat rouge n'ont pas le droit de vivre tout comme ceux appartenant au syndicat jaune? Est-ce donc un crime que d'être syndiqué pour défendre ses intérêts?

J.-B. VASTRA.

Grande réunion publique à Abscon

Une grande conférence publique et contradictoire, organisée sous les auspices du Parti ouvrier et du Syndicat des mineurs, au profit des ouvriers congédiés, aura lieu le 23 mars, à 4 heures après-midi, salle du Bal Volant, chez le citoyen Dépret, à Abscon.

Les citoyens SELLE, maire de Denain, PREVOT, secrétaire du P. O., et FRANÇOIS, prendront la parole à cette réunion.

Très probablement aussi, le citoyen DELE SALLE, ancien adjoint au maire de Lille, prêtera son concours.

Entrée pour la conférence : 20 centimes.

Un grand bal aura lieu après la réunion. Entrée du bal : 50 centimes.

LES HUIT HEURES EN BELGIQUE

On nous mande de Charleroi :

Dans leur dernière assemblée d'état extraordinaire, les Chevaliers du Travail se sont encore occupés de la question des huit heures de travail et ils ont établi un parallèle entre ce qui se passe en France, pays de République et de S. U., où la journée de huit heures a été volée, et ce qui se passe en Belgique. Les mineurs doivent poursuivre la conquête du S. U. qui permettra à la démocratie de déposer avec succès sur le bureau de la Chambre un projet de loi sur les huit heures.

On s'occupe ensuite de l'état des travaux miniers généralement mal entretenus, mais auxquels l'assemblée le constate, on a beaucoup remédié depuis le discours du député Caeluwaert à la Chambre.

LES RENTES DES MINEURS

LENS. — Le wagonnier Léon Lantoine, âgé de 20 ans, demeurant rue Saint-Louis, 49, occupé aux ateliers des Mines, a eu la main droite prise entre la porte et la cornière d'un wagon. Il porte une blessure assez sérieuse.

— Occupé aux travaux du jour, de la fosse numéro 4 des Mines de Lens, Désiré Mignon, âgé de 24 ans, accrocheur, demeurant rue Decrombecque, 13, a été serré entre un mur et un wagon et a reçu une plaie à la tête et de nombreuses contusions sur tout le corps.

CARVIN. — Mlle Hermance Landriez, 16 ans, à Carvin, occupée aux travaux du jour de la fosse numéro 3, enlevait un couvre courroie pour prester avec le pied gauche sur la courroie de commande d'un culbuteur. Le pied s'est trouvé transporté jusqu'à la rencontre d'un fer du plancher, où il s'est coincé entre la poulie et le dit fer. — Chômage : 10 jours.

VIEUX-CONDE. — A la fosse *l'Avaleresse*, dans le deuxième plan de la veine Elisabeth, 5e série, Charles Lambert, 56 ans, raucheur, demeurant à Hergnies, en transportant du fer, a glissé dans le plan et s'est fait des contusions à la jambe gauche.

Douze jours de chômage.

DENAIN. — A la fosse l'Encios, le jeune Charles Danhiez, 16 ans, déballeur, à Haulchin, a eu le pied droit écrasé par une berline de charbon qu'il déballait.

Incapacité de travail : 15 jours.

— A la même fosse, le nommé Emile Quiquempois, âgé de 40 ans, mineur à Denain, en travaillant dans la quatrième taille de la grande veine à 600 m., a reçu un coup de pierre sur le pied. — Incapacité de travail de 15 jours environ.

LIEVIN. — Adrien Lethiot, 30 ans, aide-mineur, demeurant à Aix-Noulette, occupé dans les travaux du fond de la fosse numéro 5 bis des Mines de Liévin, s'est laissé prendre le bout du pied droit sous le mousqueton d'un tonneau de fonçage qui arrivait sur un plancher de manœuvre. — Chômage : moins de 20 jours.

— Auguste Dubois, 35 ans 1/2, mineur, demeurant à Angres, occupé dans les travaux du fond de la fosse numéro 1 bis des Mines de Liévin, a reçu un morceau de charbon sur le pied droit. — Chômage : 2 mois.

— Choisi Roussel, 45 ans, mineur, demeurant à Liévin, Condé, 172, occupé dans les travaux du fond de la fosse numéro 1 des Mines de Liévin, a été blessé à l'œil gauche en enfonçant une aiguille dans la veine, taille numéro 5 Alfred, sur 430. — Chômage de plus de 20 jours.

— Alphonse Tahon, 49 ans, mineur, demeurant à Liévin, coron de la Plaine, 137, occupé dans les travaux du fond de la fosse numéro 1 des Mines de Liévin, a reçu un coup de hâche au doigt majeur gauche, en coupant un bois de taille. — Chômage : 20 jours.

— Emile Lemnission, 30 ans, manœuvre, demeurant à Sains-en-Gohelle, occupé dans les travaux du jour de la fosse numéro 2, est tombé d'une échelle en descendant dans le puits alimentaire. — Chômage : moins de 20 jours.

— Léon Bariseel, 35 ans, peintre, demeurant rue Jean-Baptiste Defernez, occupé dans les travaux du jour du siège numéro 5, s'est luxé le pied droit en marchant sur une pierre. — Chômage : 20 jours

Tribune Verrière

Nous avons reçu de Jeumont de très intéressantes communications qui feront l'objet de notre prochaine tribune.

Signalons aujourd'hui une très grande fermeté de très bon augure sur le marché belge. Les demandes sont animées et nos voisins ont pu mettre en portefeuille d'importantes commandes anglaises. On commence à craindre que les fabricants ne manifestent trop brusquement les tendances à la hausse. Nous citions ici même, il y a quelques semaines, l'opinion d'un maître-verrier du Nord, qui fait partie du *Comptoir*, et qui affirmait qu'il suffirait au Syndicat des Patrons d'affirmer la hausse, pour voir affluer les commandes des commerçants dont les magasins sont vides et qui ne retardent leurs ordres que parce qu'ils spéculent sur l'indécision des producteurs, et la crainte de nouvelle baisse.

Le marché américain est toujours absolument désorienté. L'*Independant Glass C°* et l'*American Window C°* continuent à se porter les coups les plus terribles. On se souvient que l'*American* avait accusé sa rivale de vouloir étonner le marché par des chiffres de production fictifs et des commandes imaginaires. L'*Independant* riposte en annonçant que ses fours ne s'éteindront que pendant deux mois ; elle passe des contrats avec ses ouvriers pour continuer le travail jusqu'au 30 juin et le reprendre le 1er septembre.

On annonce dans le *Commoner* que l'*American* va s'engager dans la même voie.

Les gros négociants américains marquent les coups ; ils achètent le moins possible ; ils suivent d'un œil satisfait les accumulations des caisses de verres dans les magasins ; ils escomptent de nouvelles baisses dans ce gigantesque duel.

En attendant, les usines des compagnies moins puissantes succombent : la *North American Works* et la *Weathon Works* qui n'ont pu supporter la hausse des salaires ont dû fermer leurs portes.

Nous avons signalé la Compagnie de *New-Jersey* qui s'est refusée, malgré le péril de grève, à accepter les augmentations du prix de journée, demandées par leurs ouvriers Les travailleurs employés aux verreries *Cumberland Glass C°* et *Whilden Moore* travaillent sous l'ancien régime, les Directeurs ayant refusé absolument d'écouter aucune proposition de hausse de salaires.

Que deviennent les actionnaires? Voici le bilan de l'assemblée générale dernière de mars de l'*American Window Glass* : un dividende de 1 1/2 pour 100 a été déclaré sur les actions ordinaires et de 3 1/2 pour 100 sur les privilégiées.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

LE VÉLO

PARIS-ROUBAIX

Dans les agglomérations situées sur le parcours de la grande épreuve classique de Paris à Roubaix, l'enthousiasme va en augmentant à mesure que la date de l'épreuve approche.

La clôture des engagements a eu lieu le 18 courant 80 coureurs se sont engagés.

Parmi eux nous notons :

Les Français : Lesna, Aucouturier, Fischer, A. Garin, Bor, Lepoutre, H. Baert, Kneppert, Wattelier ; les *Alemands* : Krause, Modder, Graeff ; les *Belges* : Ch. Kerff, Samson, Burger, deDekker, Dictus, Hovenaers, Tubbax, de Roeck ; le *Hollandais* : Verhœf, les *Suisses* : A. Bosshard, Jaeck, le nègre Vendredi, etc.

Jamais encore, la course Paris-Roubaix, organisée par nos confrères *L'Auto-Vélo* et le *Nord Sportif* n'avait eu un tel caractère d'internationalité.

L'itinéraire de l'épreuve est le suivant :

Paris (0 kil.), Achères (24 kil.) Pontoise (35 kil.), Méru (50 kil.), Beauvais (84 kil.), Breteuil (114 kil.), Amiens (146 kil.), Doullens (176 kil.), Arras (215 kil.), Seclin (252 kil.), Roubaix (277 kil.).

L'arrivée se fera au vélodrome du Parc de Barbieux où les concurrents devront accomplir le kilomètre final soit trois tours de piste.

COURSES A LIEVIN

La Société vélocipédique de Liévin organise deux courses pour le dimanche 11 mai prochain.

1re course, 44 fr. de prix. Départ à 2 heures précises du siège de la société, buvette du Cycle, rue Faidherbe.

Itinéraire : Angre, Souchez, route d'Arras, cabaret rouge, et retour.

2e course, 92 fr. de prix. (La mise de chaque coureur sera de 2 fr.)

Itinéraire : siège, Angres, Souchez, Latargette, Mont-Sainte, Avion, tourner à gauche par la grande rue de Liévin, contrôle au haut du Mont Sainte-Catherine ; contrôle volant ; Angres, Latargette et la Coulotte.

Il sera perçu 10 centimes à chaque coureur pour leur brassard. La distribution des prix aura lieu à 8 heures.

On devra se faire inscrire au moins 8 jours à l'avance, chez M. Demasy, rue Faidherbe, à Liévin.

En cas de mauvais temps, la course sera remise.

LES COQS

A LILLE

Dimanche 23 mars, grand concours de coqs chez M. Léon Leborgne, rue Gantois, 69. 10 sociétés y prendront part ; la mise sera de 11 fr. ; chaque coq gagnant aura 30 francs. On battera au jour.

La mise au parc aura lieu à 4 heures précises. Le tirage au sort à 3 heures trois quarts. Entrée du parc, 50 centimes.

A ROUBAIX

Parc du Petit-Beaumont. — Dimanche 23 mars, on jouera un 3 de 5 mort pour 100 francs, paire de plaisir à 10 francs, contre la société Florimond, du Trichon. Mise au parc à quatre heures et demie précises.

— Dimanche 23 mars, attaque d'un 3 de 5 pour 30 francs, chez M. Emile Dambrin, rue de Maubeuge, contre la nouvelle société de la gare de Croix. On battra quatre paires. Entrée : 50 centimes.

— Dimanche 23 mars, chez Louis Stien, 232, rue de Lannoy, 2 de 3 pour 30 francs, contre Mathon de la rue de la Balance. Mise au parc à cinq heures précises.

— Lundi 24 courant, chez M. Alphonse Lemyze, successeur de Henri Debeuf, rendage d'un 3 de 5 contre Constant Losfeld ; la première paire est

Notre Tombola Gratuite

GAGNANT DU 22 MARS : N° 345.765

Une Jolie paire de Vases des Galeries Lilloises

PARTICIPERONT AU TIRAGE DU LOT de 1.000 francs, les Nos :

141.645	413.307
207.715	474.051
286.394	529.332
349.232	533.102
383.050	535.622

N. B. — Les porteurs de ces numéros doivent se faire connaître avant le 31 mars 1902.

TIRAGE DES LOTS DE FÉVRIER NON RÉCLAMÉS

Le 23e Lot de Février : UNE JOLIE PAIRE DE VASES des Galeries Lilloises, qui avait été gagné par le N° 530.074, et qui n'a pas été réclamé, a été gagné par le N° 250.615.

LES GAGNANTS : Le 29e Lot de Mars : UN SERVICE DE TABLE pour six personnes, gagné par le N° 413.421, nous a été réclamé par M. Bernard Louis, taileur, 8 square Morisson.

LA TEMPÉRATURE

Aujourd'hui samedi 22 mars 1902 (1er Germinal an 110 de la République). 81e jour de l'année, 2e jour du printemps, 1 jour de la lune.

Lever du soleil à 6 h. 3 ; coucher à 6 h. 13.

Lever de la lune à 4 h. 48 *soir* ; coucher à 4 h. 54.

Aujourd'hui, la durée du jour augmente de 4 minutes sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 21 mars :

Baromètre à 9 heures du matin . 747 m/m 5.
Baisse depuis hier + 4 m/m 7.
Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima, + 4° à 6 heures du matin ; maxima, + 11°.
Température de l'air : + 7°.
Etat du ciel : Nuageux.
Direction du vent : Sud-Ouest.
Pluie tombée depuis 24 heures : 4 m/m 8.
Temps probable pour samedi : Ciel couvert, temps assez doux, pluie ou vent.

Le "Journal Officiel"

NOTAIRES

M. Lebleu est nommé notaire à Dunkerque, en remplacement de M. Beck.

ACTES DE COURAGE

Des médailles d'honneur, des mentions honorables et des lettres de félicitations ont été décernées aux personnes ci-après désignées, qui ont accompli des actes de courage et de dévouement :

Nord

Mention honorable. — M. Zimmerman (Marcel), employé à Lourches ; 11 juillet 1901 ; sauvetage d'une personne en danger de se noyer. Avait précédemment, à Issy-les-Moulineaux, accompli un autre acte de dévouement.

Mention honorable. — M. Caré (Léopold), chaudronnier à Roubaix ; Lille, 9 novembre 1901 : a porté secours à un homme sur le point d'être écrasé par un train.

Lettre de félicitations. —M. Laporte (Julien-Eugène), garçon livreur à Lille ; 19 novembre 1901 : a maîtrisé deux chevaux emportés attelés à une voiture.

Lettre de félicitations. — M. Delettré (Désiré), marchand de lait à Armentières ; 18 décembre 1901 : a maîtrisé un cheval emporté à une voiture.

Lettre de félicitations. — M. Leflon (Alfred), menuisier à Lille ; 21 septembre 1901 : a maîtrisé un cheval emporté attelé à une voiture.

Lettre de félicitations. — M. Druesnes (Alfred), receveur des douanes à Willems ; 26 décembre 1901 : a arrêté deux chevaux échappés qui menaçaient de causer des accidents.

Lettre de félicitations. — M. Hocq (Jean-Baptiste), brigadier de police à Seclin ; 23 décembre 1901 (déjà titulaire de la médaille d'argent de 2e classe) : s'est signalé de nouveau, dans plusieurs circonstances, notamment en tentant de maîtriser un bœuf furieux.

Lettre de félicitations. — M. Tacquin (Henri), caporal clairon de la compagnie des sapeurs-pompiers de Merville-Vieux-Berquin ; 6 octobre 1901 : belle conduite dans un violent incendie.

Pas-de-Calais

M. B. — M. Damiens (Léonce-Adrien-Joseph), boulanger à Athies ; 3 juin 1900 (déjà titulaire d'une mention honorable) : s'est distingué de nouveau en arrêtant un cheval emporté.

Mention honorable. — M. Colin (Hubert), cabaretier à Guemps, 13 novembre 1901 : a porté secours à un vieillard tombé la nuit dans un cours d'eau.

Mention honorable. — M Cousin (Victor), facteur rural à Saint-Michel ; 9 janvier 1902 : a arrêté un cheval emporté.

Lettre de félicitations. — M. Léger (Louis), garçon boucher à Saint-Omer ; 18 janvier 1902 : a arrêté un cheval emporté.

Lettre de félicitations. — M. Lamarre (Alfred), employé de commerce à Guines ; 23 juin 1901 : a arrêté un cheval emporté.

Lettre de félicitations. — M. Manche (Gaston-Léon-Charles), cavalier au 21e régiment de dragons ; Saint-Omer, 10 février 1902 : a arrêté un cheval emporté attelé à une voiture.

Avis aux personnes désirant représenter des Maisons Américaines en France

La Chambre de Commerce Franco-Américaine est souvent priée, par certains inventeurs et fabricants d'articles américains, de leur indiquer des personnes en France désirant accepter leur Agence. Nous invitons ces personnes à nous indiquer leurs adresses que nous ferons parvenir aux intéressés et que nous publierons sans frais dans notre Bulletin Mensuel.

S'adresser par lettre affranchie (25 c. de port) au secrétaire : Monsieur H. Duplessis, 336 Manhattan Bldg., Chicago (E. U. d'Amérique).

Courrier Orphéonique

LES PROCHAINS CONCOURS

NEAUPHLE-LE-CHATEAU (Seine-et-Oise). — orphéon, dirigée par J.-A. Presburg, à Amsterdam, *organise un concours de chant d'ensemble national et international* qui aura lieu les 6, 7, 13 et 14 septembre prochain, au Palais de l'Industrie, à Amsterdam.

Le concours international comprenda une division d'excellence et une division d'honneur.

Dans la division d'excellence, seront admises, le 14 septembre, à 1 heure, les sociétés de toutes nationalités n'ayant jamais obtenu un prix dans cette division. Conditions : Un chœur imposé et un chœur au choix.

Dans la division d'honneur seront admises les sociétés de toutes nationalités, ayant déjà obtenu un premier prix dans la division d'excellence (dimanche 14 septembre, à 8 heures du soir). Conditions : Un chœur imposé, un chœur au choix.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Cauveren, secrétaire de l'Orphéon, 66, Weesperstraat, Amsterdam, avant le 1er avril.

NEAUPHLE-LE-CHETEAU (Seine-et-Oise). — Un concours musical ouvert aux musiques d'harmonie et de fanfares aura lieu à Neauphle-le-Château le dimanche 8 juin 1902.

La ville de Neauphle est agréablement située dans la grande banlieue parisienne, sur la ligne de chemins de fer de Paris à Granville, à proximité de Villiers-Neauphle et de Plaisir-Grignon — l'Ecole, avec lesquelles elle est reliée par des services réguliers de voitures et d'omnibus à tous les trains.

Les adhésions sont reçues jusqu'au 1er mai prochain par M. Galimant, secrétaire général du concours, 44, Grande-Rue, à Neauphle-le-Château.

Le règlement a été adressé aux sociétés instrumentales ; nous en parlerons dans un prochain numéro.

LE GRAND CONCOURS DE LILLE

L'Harmonie Municipale de la Madeleine, dirigée par M. Emile Capelle, réunie samedi dernier en assemblée générale, a décidé à une forte majorité de prendre part au concours de musique de Lille les 15 et 16 août prochain.

La chorale « l'Etoile » et la « Chorale Ouvrière » prendront également part à ce concours.

LE FESTIVAL DE LIEVIN

Le Comité organisateur du Festival qui aura lieu à Liévin le 29 juin s'est réuni mardi dernier. Ce Comité, présidé par le citoyen Defernez, maire, comprend la commision des fêtes, le Conseil d'administration des sapeurs-pompiers et le Conseil d'administration de la Fanfare Liévinoise.

Le Comité a décidé de fixer à CINQ MILLE FRANCS le montant des primes à accorder. En outre, un objet d'art sera offert par tous les commandants de compagnie.

« LE GLOBE-TROTTER »

Le **Globe-Trotter** est l'organe moderne des Explorations, des Découvertes, de toutes les Actualités géographiques, aérostatiques, etc.

Dans chaque numéro, le **Globe-Trotter** publie deux romans instructifs et récréatifs avec des concours dotés de prix importants.

Le **Globe-Trotter** est, en outre, un guide précieux pour tous les déplacements. Il fournit tous les renseignements pratiques pour les voyages. 15 centimes le numéro hebdomadaire brillamment illustré; le premier numéro, exceptionnellement, 5 centimes.

S'adresser à tous les vendeurs du « Réveil du Nord » et de l'« Egalité » de Roubaix-Tourcoing.

Au lieu de ces mixtures étranges

qui tous les jours, sont livrées à la consommation, avec les réclames les plus tapageuses, sous le titre fantaisiste d'APERITIF, ne consommez que l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES Quinquina

et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille

EN VENTE

Aux bureaux

du *Réveil du Nord* et de l'*Egalité*

A. LAVY.

L'œuvre de Millerand

UN MINISTRE SOCIALISTE

Juin 1899 — Janvier 1902

FAITS ET DOCUMENTS

Ire Partie. — **Les questions ouvrières.**
IIe Partie. — **Les Postes et Télégraphes.**
IIIe Partie. — **Le Commerce et l'Industrie.**
IVe Partie. — **L'Enseignement technique.**
Ve Partie. — **Les discours de Millerand, ministre, et le programme de Saint-Mandé.**

Quiconque, adversaire ou ami, voudra savoir ce qu'a été la contribution de Millerand, ministre, à l'œuvre économique et sociale de la IIIe République ; quiconque aura souci de fonder sur un examen loyal et complet une critique favorable ou hostile, trouvera dans ce livre, les éléments d'une opinion éclairée et réfléchie.

Un fort volume in-8 jésus de 444 pages

PRIX : 3 francs

pris dans nos bureaux ou franco par la poste.

BULLETIN COMMERCIAL et Financier

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

BOURSE DE PARIS

DU 21 MARS

VALEURS	Cours du 21	Cours précédents	Hausse	Baisse
	—	—	fr. c.	fr. c.
3 %	100 55	100 55	» »	» »
3 % amortiss.	100 50	100 50	» »	» »
3 1/2 %	102 10	101 92	» 13	» »

BOURSE DE LILLE

COURS DU 21 MARS

Anzin, 5095. — Azincourt, 580. — Bruay, 514. — La Clarence, 651. — Courrières, 2275. — Crespin, 165. — Douchy, 1041. — Dourges, 100e, 232 50. — Drocourt, 2975. — Escarpelle, 848. — Lens, 589. — Ligny nouv., 409. — Marles 30 %, 1670; 70 %, 1789. — Marly t. p., 510. — Meurchin, 5e, 2300. — Thivencelles, 430. — Vicoigne, 20e, 1025. — Ligny anc., 430.

EN HAUSSE : Azincourt, de 570 à 580 ; Douchy, de 1040 à 1041; 100e Dourges, de 232 à 232 50; Escarpelle, de 846 à 848; Lens, de 584 à 589; 5e Meurchin, de 2300 à 2301.

EN BAISSE : Anzin, de 5099 à 5095; La Clarence, de 660 à 651 ; Drocourt, de 2980 à 2975; Ligny (nouv.), de 410 à 409 ; Marles 70 %, de 1790 à 1789 ; Marly t. p., de 515 à 510; Thivencelles, de 435 à 430.

STATIONNAIRES : Bruay à 514, Courrières à 2275, Crespin à 165; Ligny (anc.), à 430, Marles 30 % à 1670, 20e Vicoigne à 1025.

MARCHES DE LA REGION

MARCHE AUX BESTIAUX DE DOUAI. — Il a été amené, avant-hier, au marché du Barlet, 62 bœufs, 44 taureaux et 298 vaches, soit au total 404 têtes de bétail.

LA PRIÈRE EXAUCÉE

Quand j'étais jeune, chaque matin ma bonne mère me faisait réciter une prière qui commençait ainsi : « Mon Dieu, aidez-moi à bien passer la journée, etc. », et elle avait raison d'appeler à elle la protection divine. La vie de l'enfant ne tient-elle pas à un fil : un chaud et un froid, un courant d'air, une coqueluche, une toux d'irritation, voilà le début d'une maladie qui souvent prend un caractère grave. Le SIROP DE LORET si recommandé aujourd'hui arrête il est vrai ces quintes si pénibles, encore est-il qu'il faut l'avoir sous la *main pour pouvoir l'administrer à temps.* 1/2 fl. 1 fr. 75. Ent. 3 fr.

Dépôts : Pharmacies Decramer, Lepot, Danjou, Guermonprez, Bruneau, à Lille ; Fache, à Fives-Lille ; Bernamont, à Tourcoing ; Debailleul, à Armentières ; Lesurque, à Douai ; Jonart, à Avesnes ; Gerreth et Duburcq, à Roubaix ; Duval, à Lillers ; Tronion, à Fourmies ; Dalle et Manguy, à Béthune ; Lhomme, à Hersin-Coupigny ; Solan, à Anzin ; Beck, Besnardet, Menche, à Valenciennes.

La Révolution à Courtrai

Par fil Spécial

Tous nos lecteurs connaissent depuis longtemps l'importante maison dirigée par le citoyen LA MAR, nous voulons parler du « *Grand bazar social Français de Courtrai* » qui était situé dans le temps sur la place de cette ville, et sur lequel l'on pouvait voir flotter chaque dimanche le *drapeau rouge*, tout le monde sait combien les cléricaux de ce pays ont fait la guerre à cette importante maison qu'ils cherchaient à détruire ; aussi, tous les moyens ont-ils été utilisés par eux pour la faire disparaître Pour cause soi-disant d'utilité publique, cette maison que tous les socialistes connaissent, et qui vendait de tout pour l'habillement, a dû transférer ses immenses magasins, 2, *rue des Vieux Remparts, près de la gare de Courtrai*

Un procès retentissant a eu lieu entre le *Grand bazar social français de Courtrai* et le Conseil communal de cette ville, des moyens révoltants ont été employés par les cléricaux pour combattre le citoyen LA MAR, qui toujours a tenu tête à ses ennemis, et qui vient pour cela se recommander à tous les socialistes. C'est pour faire vivre les camarades qui ont mené le bon combat avec lui qu'il vient recommander à tous sa maison, qui vend les marchandises, *le meilleur marché de la Belgique. Le Grand bazar social français* met en vente actuellement à des prix *défiant toute concurrence*, un stock considérable de *vêtements complets, pardessus, pantalons*, etc., etc., jamais il n'y a eu une semblable vente, tout le monde voudra profiter de cette occasion pour *s'habiller à bon marché* et aider fraternellement ces amis de Courtrai.

En avant donc au *Grand bazar social français, 2, rue des Vieux Remparts, Courtrai.*

Attention. — La direction prévient sa nombreuse clientèle, qu'à tous les trains, des employés du Grand Bazar social français, porteurs de casquettes rouges garnies de bleu attendent à la gare les amis qui viennent pour s'habiller, d'ailleurs le drapeau rouge flotte comme toujours sur cette importante maison.

LA SURDITÉ N'EST PLUS

L'action prodigieuse de l'Audiphone invisible Bernard et de la Méthode aurivoltaïque

Qu'est-ce que l'Audiphone invisible Bernard et quelle est son action merveilleuse ? Telles sont les questions à l'ordre du jour parmi la phalange de ceux qui n'ont pas l'oreille subtile.

L'Audiphone Bernard est un appareil microscopique qui s'adapte admirablement derrière les oreilles, et par l'action voltaïque qu'il dégage d'une façon permanente, il rend au sens de l'ouïe, progressivement, toute sa vitalité primitive. Ce n'est donc pas un emplâtre, encore moins un papier, dont l'effet serait nul. Son poids est à peine de 5 grammes et il est recouvert d'un émail couleur chair qui le rend parfaitement invisible.

Quant à la méthode *aurivoltaïque*, elle comporte des soins hygiéniques d'une extrême simplicité et ces soins ne sont donnés que lorsque leur nécessité est impérieusement démontrée.

Voilà ce qu'expose avec science et clarté le journal **La Médecine des Sens**, que M. le Directeur de l'Institut de la Surdité, 7, rue de Londres, à Paris, envoie **gratuitement** à toutes les personnes qui lui en font la demande verbalement ou par lettre.

Aujourd'hui — sans l'aide des instruments acoustiques dont l'usage fatiguait l'organe auditif jusqu'à l'inertie absolue, sans le concours de la chirurgie — la surdité guérit de la façon la plus complète, grâce à la science et à l'électricité étroitement unies.

VICTOR HUGO

Posséder l'œuvre complète de Victor Hugo, avoir chez soi tout ce qu'a produit le maître dans tous les genres pour le prix minimum de 25 centimes le volume, voilà qui sûrement tentera le grand public. La librairie Jules Rouff et Cie met en vente en jolis volumes (10 × 18) rognés (2 volumes par semaine), la plus grande œuvre du XIXe siècle. L'édition commencera par Notre-Dame de Paris. Mais dès aujourd'hui on peut se procurer n'importe lequel des ouvrages du Maître. En vente partout. Pour recevoir franco en gare 20 volumes, envoyer 5 francs en timbres ou mandat, à l'administration du « Réveil du Nord » et de l'« Egalité » de Roubaix-Tourcoing », 44, rue de Béthune, Lille.

UN SUCCÈS EXPLICABLE

L'Injection Antiseptique DUBUS, contre les *ÉCOULEMENTS*, obtient un succès extraordinaire. Cela tient à ce que sa composition est basée sur l'application des découvertes antimicrobiennes de l'illustre Pasteur. Emploi facile. Prix 5 fr., F 5.85. — Dépôt pharmacie DUBUS, rue des Arts, 7, Lille.

Vient de paraître le **MAL DE MER**

Comment on s'en préserve d'après les nombreux questionnaires et documents reçus à ce sujet par la Ligue contre le Mal de Mer (siège central 82, R^d Port-Royal, PARIS), documents qui ont été compulsés par le Comité. C'est le résultat de ce vaste referendum, ce sont les **moyens de guérison** trouvés par eux-mêmes par de nombreux adhérents, que contient cet ouvrage. Prix 3 francs.

Le Gérant : Jean PIOTRAIN.

Lille. 44, Rue de Béthune

Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Behrens, 119, rue Réaumur, Paris.

Imprimé sur rotative Derriey 4-4 et 6 pages

FEUILLETON DU 23 MARS.— N° 127

BELLE COUSINE

GRAND ROMAN

par

Georges MALDAGUE

DEUXIEME PARTIE

VI

Ils jetaient dans la salle un regard circulaire ; ils se rendaient compte du milieu.

Et pendant qu'ils examinaient, — patrons et clients, soit bien en face, soit à la dérobée, les examinaient aussi.

Celui qui portait le macfarlane était petit, maigre, un gringalet au museau blafard, monocle à l'œil, moustache retroussée comme celle d'un chat.

L'un des deux autres, de taille moyenne, la mine sceptique et aristocratique, le teint et les yeux d'un fêtard, n'avait rien qui pût attirer l'attention.

Quant à l'autre, gaillard robuste, grand, large d'épaules, à l'œil placide, mais aux biceps d'hercule, il semblait pouvoir jouer, en cet endroit interlope, et s'il y avait lieu, le rôle de porte-respect, de protecteur, vis-à-vis de ses compagnons

De l'autre côté du comptoir, on renouvelait les demandes et offres gracieuses.

Ce fut le plus petit qui parla :

— Dites-donc, fit-il rien moins que rassuré, en se retournant vers les hôtes, est-ce qu'on est en sûreté, chez vous ?

— En sûreté, comment donc !... tout autant qu'au café Anglais, fit le Poivrot.

Je pense que monsieur n'y serait pas venu dit Artémie, avec le rire de ses lèvres rouges, sur sa rangée de dents blanches comme des dents de négresse.

— *C'est que nous sommes en train de visiter les bouges, et...*

— Tais-toi donc animal ! fit tout bas le jeune homme de taille moyenne, allongeant un coup de coude au gringalet, voilà que tu leur dis que leur boui-boui est un bouge... Est-ce pour nous faire manger tout de suite?

L'autre allait répondre.

— Tais-toi, reprit-il tout haut ; je demande la parole... Nous avons la curiosité, depuis quelque temps, de visiter les établissements des quartiers excentriques... les établissements bien notés... Le vôtre étant du nombre, nous y sommes venus ce soir... Avez-vous une table à nous donner ?

— Comment donc, messieurs, tenez, voici... On va vous servir ce que vous demanderez, *et je crois que vous partirez contents*, des consommations... des patrons... et des clients.

— Nous en sommes sûrs... Allons, Stanislas... et toi, Hervé... par ici.

— Nous nous asseyons ? fit Hervé, — le garçon aux solides biceps. — Ah çà ! Ponsevraud, tu veux donc que nous ayons autour de nous, toutes ces dames, attablées par là ?

— Qu'est-ce que ça peut faire ?... Nous ne sommes pas venus pour déguerpir au bout d'un instant... Tu sais, moi, je tiens à mes études sur le vif... Je suis sûr de les placer dans la « Revue des Lettres », sous un pseudonyme, par exemple... un auditeur au Conseil d'Etat, tu comprends... puis un Ponsevraud ! que ma vieille cousine la marquise qui m'a déclaré me rayer de son testament si je ne suivais pas la carrière sans m'occuper de rien autre chose, l'apprenne, tu vois d'ici ma situation... Il est vrai que nous sommes tant de cousins et de petits-cousins couchés sur son testament que la part du gâteau sera mince... Enfin, quand on n'a que son nom pour fortune, ce qui ne vaut pas gros, par le temps qui court, c'est quelque chose *que la perspective de deux ou trois cent* mille francs...

— Ne bavarde pas tant ici, interrompit Hervé de cette voix tranquille, douce, qu'ont souvent les hommes robustes, ça gênera les observations.

Le compagnon qu'Etienne de Ponsevraud avait appelé Stanislas, — M. Stanislas Blanchard, passant dans le monde qu'il fréquentait pour l'héritier non d'une marchande à la toilette, mais d'une richissime négociante, détail peu important, du reste, aux fils de famille qui s'amusent, — était déjà assis sur un grossier escabeau de paille, devant la table où la mère Pichon venait de donner un coup de torchon.

Il demandait :

— Avez-vous du champagne ?

— Non, monsieur, mais nous avons du bordeaux et surtout du bourgogne des meilleurs crus... Ces messieurs prendront-ils un saladier de vin chaud ?... On leur confectionnera cela dans toutes les règles... C'est *la réputation de l'établissement.*

— Va pour du vin chaud ! exclama Ponsevraud ; en effet, c'est délicieux quand c'est bien préparé.

— Tu entends, la bourgeoise ! dit le patron à son épouse, un saladier pour ces messieurs.

— Il faudra en donner un verre au cocher, dit Hervé, de sa voix calme, indifférente, de garçon aussi, que rien n'intéresse ; ça l'empêchera de geler sur son siège.

Hervé Lescot, fils unique d'un gros usinier du département du Nord, ayant commencé son droit depuis plusieurs années, avait assez goûté à la vie parisienne pour se sentir déjà rassasié.

Il devait être, du reste, celui-là, — au dire de ses compagnons de plaisir, — blasé en venant au monde, bon tout juste à vivre dans son département, marié à quelque Flamande *blonde et grasse*, avec laquelle il ferait souche de nombreux rejetons.

S'ennuyant partout, mais facile aux entraînements, bon garçon, la main ouverte aux emprunteurs, il comptait énormément d'amis.

Stanislas Blanchard, — celui-là ne lui avait pas encore demandé d'argent, — en avait fait son intime.

Hervé, de son côté, semblait, autant que sa nature impassible pouvait le laisser supposer, éprouver pour lui une réelle sympathie.

Sympathie née du contraste qui portait à rire ceux qui les rencontraient, — le petit Stanislas marchant près d'Hervé Lescot, en se dandinant, faisant siffler le jonc à pomme d'or, orné d'une émeraude, qu'il n'avait pas abandonné, même ce soir-là, quelquefois s'accrochant à son bras, et levant la tête pour lui parler, et l'autre, le colosse, se laissant conduire, acquiesçant aux caprices de ce chétif, qu'il eût renversé d'une chiquenaude, de ce viveur brûlé déjà par la vie parisienne, et commençant à faire des dettes, que sa mère un jour, — malgré son million, — ne pourrait plus payer.

Quant à Etienne de Ponsevraud, c'était certainement le plus sérieux des trois.

N'ayant jamais trop d'argent en poche, il se contentait de loin en loin d'une nuit de folie.

Stanislas Blanchard, Hervé Lescot et lui, s'étaient rencontrés à plusieurs reprises au pesage, sur les champs de courses de Longchamp et d'Auteuil